

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 19 mai 2022

L'an 2022 et le jeudi 19 mai, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire.

Présents : Mme PRUNET Delphine Maire, M. MALON Stéphane 1^{er} Adjoint, Mme PERON Adeline, M. BELTOISE Antony, Mme LAROYE Aurélie, Mme SAUVERVALD Margaux, M. LEMOAL David

Absents/ excusés : Mme PION Gabrielle 2^e Adjointe, absente, excusée,
M. JOLIN Lionel 3^e Adjoint qui a donné pouvoir à Mme PRUNET,
M. MENAULT Miguel qui a donné pouvoir à M. LE MOAL

Secrétaire : Mme PERON Adeline

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 7
- Pouvoirs : 2

Date de la convocation : 13/05/2022

Date d'affichage : 13/05/2022

Actes rendu exécutoire

dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers
et publication ou notification le 27/05/2022

Sommaire de l'Ordre du Jour :

- Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 21 avril 2022
- Acceptation de devis étude de sol parcelle cadastrée F n°110, 2 rue de la mairie.
- Affaires diverses :
 - Point rendez-vous projets éoliens,
 - Programmation réunion commission Fêtes et Cérémonies
(14 juillet, Accueil des nouveaux arrivants)
 - Point sur le Plan Local D'urbanisme Intercommunal.

Le compte rendu de séance du Conseil Municipal du 21 avril 2022, n'a donné lieu à aucune remarque ni observation, il est en conséquence adopté.

D2022-19 : Acceptation de devis – Choix du Bureau d'Etudes pour l'étude de sol Géotechnique pour la réalisation d'un centre technique municipal parcelle cadastrée F n°110

Madame le Maire expose la nécessité de procéder à la réalisation d'un bâtiment à vocation de centre technique Municipal situé 2 rue de la Mairie, parcelle cadastrée F n°110.

La réalisation de cette opération nécessite une étude de sol de type Géotechnique.

Le Conseil Municipal a procédé aux demandes de devis pour mener à bien cette opération.

Le Conseil Municipal, au vu des devis présentés, se prononce sur l'acceptation de l'entreprise retenue :

Le Bureau d'études, LANISOL, sis 230 Rue de la Giraudière, 45170 TRAINOU, et retenu comme le mieux-disant, pour un montant de 1250€ Hors Taxes, soit 1500€ Toutes Taxes Comprises, pour la réalisation d'une étude de sol Géotechnique pour la réalisation d'un centre technique municipal parcelle cadastrée F n°110.

à l'unanimité (pour :9, contre : 0, abstentions:0)

AFFAIRES DIVERSES

Point Rendez-vous sur les Projets éoliens :

Madame le Maire déclare que la réunion publique aura lieu samedi 21 mai 2022 en Salle Polyvalente. Une présentation sera projetée afin de d'établir de la manière la plus exhaustive les enjeux d'implantation.

Programmation réunion commission Fêtes et Cérémonies :

Madame le Maire fixe la date de tenue de la commission qui aura pour Ordre du Jour les festivités du 14 juillet et le L'accueil des nouveaux arrivants, le 18 juin 2022, à 10H00, Salle des Commissions

Point sur le Plan Local D'urbanisme Intercommunal :

Madame le Maire déclare qu'il convient de créer des groupes de travail pour avancer sur le projet, notamment en répertoriant les sites susceptibles d'être divisés, la définition des zones d'exclusion.

La séance est levée à 21h30

En mairie,
le 27 mai 2022
Le Maire, Delphine PRUNET

